

dire, étymologiquement, « renverser, étendre, coucher en avant. » De fait, Littré définit le participe-adjectif *prosterné* (*prostratus*) : « Qui s'est couché à terre en signe d'adoration ou de respect. » C'est très précisément là le *prostrati* du Missel. Le même auteur donne au verbe actif *prosterner* le sens de « coucher à terre. » *Se prosterner*, c'est donc à coup sûr se coucher à terre.

Hatzfeld n'est pas moins explicite et clair, quand il dit que le latin *prosternere* se traduit proprement en français par « coucher en avant, » et que *se prosterner*, c'est « *se coucher la face contre terre.* »

Ils font donc comme le veut la rubrique ceux qui s'étendent de tout leur long, la face contre terre, en arrivant au pied de l'autel pour commencer l'office du Vendredi-Saint.

La rubrique leur permet de s'appuyer le front sur un coussin.

FIRMIN PARIS.

La Sainte Face de Notre-Seigneur

Il est permis de vénérer le voile de sainte Véronique sur lequel s'est imprimée la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais il est défendu de rendre un culte particulier à la Tête de Notre-Seigneur. Rome ne le veut pas. Il n'y a d'exception que pour son Sacré Cœur, car c'est lui-même qui a demandé ce culte de son Sacré Cœur.

Il n'est pas permis de rendre un culte particulier à la tête, à un bras, à une main de Notre-Seigneur. L'Eglise ne veut pas de ces dévotions nouvelles.

Pour nous encourager à pratiquer la dévotion à sa sainte Face, Notre-Seigneur lui-même a fait des promesses magnifiques. En voici quelques-unes :

1° « Je te donnerai ma Face adorable, et chaque fois que tu la présenteras à mon Père, ma bouche s'ouvrira pour plaider ta cause. »

2° « Par ma sainte Face, vous ferez des prodiges. »

(Notre-Seigneur à la Sr Marie de Saint-Pierre, 27 octobre 1845.)